

Contenu

ARTICLE 1 G7 et anti-G7 à Biarritz: deux mondes sous très haute surveillance	2
ARTICLE 2 Des métiers en tension dans la territoriale	5
CHIFFRES-CLES	5
Période préélectorale	5
En concurrence avec le privé	6
La territoriale peine à séduire	6
« Le nombre de candidats inscrits et de présents aux concours baisse »	7
Départs anticipés	8
ARTICLE 3 L'histoire d'un combat méconnu :La destruction programmée des dernières rivières sauvages d'Europe	9
1) la révolte gronde dans les montagnes du nord du Monténégro	10
2) Le château d'eau balkanique et les pillards	14
3) Une épidémie de mini centrales	15
4) Albanie : les barrages ou le tourisme ?	17
5) Une menace pour l'environnement et pour la vie humaine	19
ARTICLE 4 Informations :	20
Fonction publique : ce qui va changer avec la loi de transformation (analyse "Service Public)	20
ARTICLE 5 JurisprudenceS	21
↻ Loi santé - Le dossier médical en santé au travail - CONFIDENTIALITE	21
↻ L'obligatoire possibilité pour un agent de préparer son entretien préalable au licenciement.....	22

ARTICLE 1 G7 et anti-G7 à Biarritz: deux mondes sous très haute surveillance

18 août 2019 Par le site Médiapart



La 45^e édition du sommet du G7 se tiendra du 24 au 26 août à Biarritz. Le contre-sommet altermondialiste pacifique se tiendra dans les communes de Hendaye, Urrugne et Irún, en Espagne. Des renforts exceptionnels ont été déployés pour ces rendez-vous par les autorités, qui redoutent des débordements.

Il y aura deux mondes et deux visions du monde sur les rivages nord de la côte basque la semaine du 19 août. Dans le premier : le G7, ses hommes d'État, ses délégations, réunis pour une 45^e édition dans une zone ultra-sécurisée de Biarritz du 24 au 26 août. Sur le site internet du « groupe des 7 » – qui réunit le Japon, les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie, la France, le Canada et le Royaume-Uni –, on peut voir Emmanuel Macron, tout sourire et cheveux au vent, et ce titre annonçant le thème principal : « Un sommet contre les inégalités ».

Dans le deuxième univers, les organisateurs du contre-sommet corollaire : l'anti-G7, à l'initiative de quelque 80 organisations rassemblées au sein de groupes d'opposants, l'un local, G7 EZ! – « NON au G7 ! » en basque – et l'autre national, Alternatives G7. Ce sommet se tiendra à Hendaye, Urrugne et Irún, en Espagne, à 30 kilomètres des hôtels chics de Biarritz, du 19 au 26 août. La réduction des inégalités comme thème principal du G7 ? Une « provocation » des « 7 pyromanes du G7 » au vu du contexte mondial, rétorquent les organisateurs pacifiques de l'anti-G7. En réponse, ils veulent alerter sur cette « opération de communication de l'oligarchie mondiale », dénoncer le « capitalisme sauvage ».

L'objectif du président Macron sera surtout de sécuriser le premier monde. Le dispositif sera « extrêmement lourd » et « inédit », clamait-il lors d'une visite préparatoire en mai à Biarritz. La sécurité, selon lui, est « un enjeu majeur pour la réussite de l'événement ». Des mesures exceptionnelles sont mises en place. Les gares de Bayonne, Guéthary, Boucau, Biarritz et Hendaye (Deux-Jumeaux) seront fermées au public du 23 au 26 août. Trois matchs de Ligue 1 de football ont été reportés afin de mobiliser les effectifs. Leur nombre officiel n'est pas communiqué. Plusieurs élus locaux évoquent 5 000 à 10 000 membres des forces de l'ordre pour le Pays basque. Quelque 1 000 policiers espagnols également devraient se ranger de l'autre côté, le long de la frontière. Celle-ci restera ouverte, mais les contrôles seront renforcés.

À ces effectifs s'ajoutent les protections rapprochées des chefs d'État. Les agents de la CIA sont déjà là pour Trump. Des militaires français ont aussi commencé à se positionner dans les montagnes basques.

La traduction d'une fébrilité certaine, comme nous l'ont confié des sources dans divers services de renseignement, à l'approche du sommet. « *Le choix du lieu et du moment est catastrophique, déplore un gradé. On se retrouve à Biarritz, qui est une cuvette, avec, en plus de la ville, la mer à surveiller et ce, en pleines vacances, avec une affluence de touristes. C'est du pain béni pour d'éventuels black blocs...* »

Il s'agit de surtout de sécuriser la fameuse « zone rouge », qui s'étire le long de la côte biarrote et où l'élite mondiale se rencontrera au casino, au centre de congrès de Bellevue, à la grande plage, dans les grands hôtels. Quelque 5 000 visiteurs sont attendus pour ce sommet, dans ce secteur dit de « *protection renforcée* » ultra-restreint. La circulation et le stationnement y sont interdits. Les personnes étrangères aux délégations officielles ou les non-résidents ne seront pas autorisés à y pénétrer.



de la zone rouge prévue pour le G7 à Biarritz. © Ville de Biarritz

Les riverains seront contraints de se déplacer à pied sur présentation d'un badge, distribué par la préfecture, ainsi que d'une pièce d'identité. Les déchets ne seront pas ramassés du 23 au 26 août. Pour cela, les résidents devront se rendre dans le second périmètre voisin, toujours dans Biarritz, la « zone bleue », dite « *de protection* », à l'accès lui aussi restreint mais où la circulation reste autorisée.

Un dispositif hors norme qu'assume le maire MoDem de la ville, Michel Veunac, à la tête d'une majorité municipale éclatée. Une opposition au G7 à Biarritz s'était pourtant matérialisée très tôt avec la plateforme « G7 EZ ! », créée en novembre et constituée de près de 50 partis, syndicats et divers collectifs regroupant la sphère nationaliste basque mais aussi des personnalités de la gauche locale et du monde altermondialiste.

Dès février, cinq représentants de G7 EZ !, dont une élue Front de gauche ainsi qu'une militante La France insoumise, avaient rencontré l'édile MoDem afin de lui réclamer l'annulation du sommet, qualifié de « *petite sauterie* ». Ils l'avaient interpellé sur son « *inutilité* », « *les mesures sécuritaires envisagées et les prétendues retombées économiques locales* ». En vain. Face à la fronde locale, Michel Veunac se justifiait encore le 29 juillet dans les colonnes de L'Opinion. « *Je ne connais pas un maire qui aurait refusé cette offre ! [...]* Moi j'ai fait le pari de l'ouverture et de la renommée mondiale ».

De quoi provoquer l'ire des politiques locaux, qui dénoncent une « *bunkerisation* » de la commune balnéaire de 25 000 habitants, qui passe généralement à plus de 100 000 résidents en période estivale. Le commerce local dépend de la réussite de cette saison. Or, « *l'organisation du G7 au mois d'août a découragé un certain nombre de vacanciers de venir, d'où une baisse de fréquentation et donc de chiffre d'affaires en amont du sommet. Les contraintes lourdes dues à la mise en place du dispositif de sécurité vont plomber l'activité des acteurs* », dénonce François Amigorena, ancien adjoint, devenu opposant à Michel Veunac. Il s'insurge par ailleurs comme d'autres élus de « *n'être informé de rien autour de ce sommet* ».

Max Brisson, sénateur LR, temporise : « *Les élus locaux n'ont pas à être informés, le G7 est une affaire d'État. Ici, ce qui se décide, c'est la gouvernance du monde. Les problèmes de containers ou autres sont dérisoires.* » Pour Nathalie Motsch, ex-adjointe de Michel Veunac et conseillère municipale, ce manque d'informations excède les élus, mais surtout les riverains. « *La population aurait pu accepter un niveau de contrainte à la hauteur de l'événement, dit-elle. Ce qui est lourdement vécu, c'est l'absence totale de proximité et d'information de la part de la mairie tout au long de ces derniers mois. Les Biarrots découvrent chaque jour, par la presse essentiellement, de nouvelles restrictions...* ».

En dehors du secteur sécurisé biarrot, en forme de demi-lune ouverte sur l'Atlantique, d'autres communes, comme Bayonne, sont elles aussi soumises à des mesures d'exception. « *Du 19 août au 26 août, dans le périmètre [restreint – ndlr] du quartier des Arènes, il nous faudra présenter une pièce d'identité et qu'un justificatif de domicile ou un certificat d'employeur. Cela pose un problème pour mes clients qui veulent venir me voir en toute discrétion* », résume l'avocate Colette Capdevielle, ancienne députée socialiste et conseillère municipale de Bayonne.

C'est ici que se situe le tribunal de grande instance. Lui aussi est transformé en place forte à l'occasion du G7. Des algécos sont disposés près du bâtiment. Ils serviront à héberger des personnes avant leur comparution éventuelle, confirme le procureur de la République de Bayonne, Samuel Vuelta-Simon.

Celui-ci précise aussi que le Centre de rétention administrative (CRA) d'Hendaye a été vidé de ses occupants pour servir aux gardés à vue. Autour de celui-ci, un périmètre de sécurité avec contrôles d'identité a également été délimité. Selon la municipalité, la dizaine de jeunes résidents du centre éducatif fermé (CEF) ont été éloignés mais les bâtiments devraient rester vides. Trente fonctionnaires de justice seront envoyés à Bayonne, dont une dizaine de procureurs venant de Pau, Mont-de-Marsan, etc. Comme le révélat France Bleu Pays basque, jusqu'à 75 avocats du barreau de Bayonne participeront à une permanence pénale 24 heures sur 24, du 19 août au 1^{er} septembre.

« *Nous serons jusqu'à 75 durant les jours les plus intenses et 54 après le sommet, contre 8 à 10 avocats en temps normal, précise Me Emmanuel Zapirain, qui fait partie des permanents. Nous avons projeté 50 à 100 interpellations par jour (en sachant que toutes les arrestations et gardes à vue ne mènent pas à une comparution immédiate), des estimations effectuées en fonction de ce que nous voyons lors des manifestations de "gilets jaunes", des rassemblements, etc. C'est une expérience inédite à Bayonne. Il devrait y avoir un dispositif similaire mais moindre à Dax et à Pau. Cela implique d'alléger nos activités et de nous rendre disponible.* » En face du tribunal, la maison de l'avocat, un bâtiment des années 1930, a été réquisitionnée pour l'occasion. Les avocats pourront y dormir. Au cas où.

Ces derniers mois, une divergence sur les modes d'action est apparue entre les militants politiques et associatifs d'une part et les militants les plus radicaux d'autre part qui souhaitent se mobiliser contre le G7.

Les premiers rejettent la violence et prônent le déroulement d'un contre-sommet pacifique, comme ils viennent de le rappeler à l'occasion d'une conférence de presse, le 12 août.

« Nous sommes dans un contexte de répression policière, qui nous incite à ne pas baisser la tête. Nous nous sommes beaucoup plus impliqués pour organiser ce sommet qu'à Deauville [le précédent sommet du G7 en France en 2011 – ndr] et nos actions seront pacifiques. Nous ne dégraderons rien, nous ne participerons pas à la surenchère », précise à Mediapart Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac et de la plateforme Alternative G7.

ARTICLE 2 **Des métiers en tension dans la territoriale**

Publié le 21/06/2019 • Par [Gaëlle Ginibrière](#) • dans : [A la Une RH](#), [Actu Emploi](#), [France](#), [Toute l'actu RH](#)



EXCLUSIF. L'enquête menée à partir des bilans sociaux des centres de gestion montre une baisse légère des effectifs entre 2014 et 2016, ainsi que des difficultés de recrutement.

CHIFFRES-CLES

- 54 % des agents territoriaux sont employés par les communes
- 16 % par les établissements intercommunaux,
- 15 % par les conseils départementaux
- 5 % par les conseils régionaux.
- + 27 % : telle est l'évolution du nombre d'offres d'emploi publiées par les CDG entre 2014 et 2017. Un phénomène lié au renouvellement des contractuels déjà en poste, mais aussi aux difficultés de recrutement touchant certains métiers

Le nombre d'agents territoriaux a connu deux années consécutives de baisse. C'est l'un des enseignements du 8^e panorama de l'emploi territorial. Cette étude, menée par le centre interdépartemental de gestion de la grande couronne d'Ile-de-France pour la commission « emploi » de l'ANDCDG, s'appuie sur les bilans locaux de 91 CDG.

Forte de 1 885 820 agents, la FPT accuse une diminution de 0,5 point de ses effectifs entre 2014 et 2016 (voir aussi la carte ci-dessus pour l'évolution sur une année, entre 2015 et 2016). Cette évolution s'explique par la réduction du nombre de contrats aidés et se concentre dans les communes et les départements (respectivement - 2 % et - 4 %). Les établissements intercommunaux et les régions continuent quant à eux de voir progresser le nombre de leurs agents (respectivement + 9 % et + 6 %, notamment du fait des réorganisations territoriales). Tous les territoires ne suivent d'ailleurs pas la même tendance. Les régions touristiques, qui nécessitent davantage de services publics, enregistrent une hausse de leurs effectifs.

Période préélectorale

Notable, cette tendance à la baisse pourrait cependant ne pas durer. « Au niveau de notre association, nous observons une relative baisse des effectifs jusqu'en 2017 mais, à partir de 2018, certaines collectivités ont renoué avec une croissance. C'est un effet classique de la période préélectorale qui risque

de se poursuivre jusqu'en 2020 », souligne Patrick Coroyer, président de l'Association nationale des DRH des territoires.

La photo de l'emploi territorial au 31 décembre 2016 que livre ce panorama relève que les femmes représentent 61 % des agents de la FPT. Ou que la filière technique regroupe plus de 45 % des effectifs, suivie de la filière administrative, à 23 %, et de celle médicosociale, à 14,4 %. La part de la filière « animation », jusque-là en augmentation à la suite de la réforme des rythmes scolaires de 4,3 %, en 2015, et de 5,6 %, en 2016, devrait ralentir à l'avenir. Quant à la filière médicosociale, ses effectifs ont progressé de 7,2 % entre 2015 et 2016, conséquence du développement des services à la personne sociaux et médicosociaux.

Autre enseignement : les départs à la retraite s'accélèrent. Plus de 47 000 dossiers ont en effet été enregistrés en 2017, soit une progression de 23 % depuis 2014 et 45 % des agents présents en 2017 seront en âge de partir à la retraite à l'horizon 2030. « C'est une traduction du papy-boom. Ce phénomène que l'on attendait il y a quelques années a été freiné par la réforme Fillon de 2003. La nécessité de cotiser plus de trimestres a fait reculer l'âge de départ à la retraite », commente Olivier Ducrocq, directeur du CDG du Rhône et président de la commission « emploi » de l'ANDCDG.

En concurrence avec le privé

Selon Patrick Coroyer, malgré le contexte global de maîtrise de la masse salariale, ces départs massifs pourraient à l'avenir confronter les collectivités à des problèmes de recrutement. « Les prémices commencent à se faire sentir avec des difficultés pour recruter des agents des catégories A et C. A la fois parce qu'il y a moins de lauréats aux concours dans certaines régions, mais aussi par rapport aux recrutements directs. Par exemple, nombre de jardiniers, soudeurs ou métalliers ont été embauchés sur une même période : ils vont donc partir en cohorte. Ces profils vont devenir difficiles à trouver, d'autant qu'ils sont également recherchés par les entreprises privées », explique-t-il.

Le panorama de l'emploi territorial pointe d'ailleurs cette situation. Parmi les dix métiers pour lesquels on compte le plus de recrutements en 2017, plusieurs sont identifiés comme étant en tension – avec un net déséquilibre entre les offres et les demandes d'emploi. C'est, par exemple, le cas des enseignants artistiques, des travailleurs sociaux ou des animateurs-éducateurs. L'étude montre que, sur la période 2014-2017, les métiers en tension se concentrent dans le domaine de l'enfance. « Mais pour la seule année 2017, la filiale administrative est surreprésentée avec sept métiers en tension, dont celui de secrétaire de mairie depuis 2012 », avancent les auteurs de l'étude.

Les métiers de la santé sont également concernés, bien que dans une moindre mesure. « Il faut distinguer les différentes raisons pour lesquelles un métier peut être en tension, notamment celle d'un nombre insuffisant de personnes formées, comme les médecins. Les disparités selon le territoire peuvent expliquer que certaines collectivités ont davantage de mal à recruter, par exemple pour les animateurs enfance. Il peut aussi s'agir d'une concurrence avec le privé. Il en est ainsi des métiers du numérique, pour lesquels les collectivités sont confrontées aujourd'hui à un vrai casse-tête », assure Johan Theuret, président de l'Association nationale des DRH des grandes collectivités territoriales.

La territoriale peine à séduire

Sur les profils techniques, la FPT peine à séduire les candidats, mais aussi à fidéliser les agents, faute d'une rémunération suffisamment attractive comparée à celle proposée par les entreprises. « C'est aussi le rapport des agents à la position de fonctionnaire qui est en jeu », analyse Mathilde Icard. La directrice du

CDG du Nord observe que certains d'entre eux s'interrogent désormais sur l'opportunité ou l'intérêt d'être fonctionnaire tout au long de leur carrière, compte tenu des facilités de mises en disponibilité ou même de la possibilité de démissionner.

Le panorama de l'emploi montre d'ailleurs que le recrutement direct des agents de la catégorie C reste le premier motif d'embauche : les trois quarts des recrutements relèvent en effet de la catégorie C dont 68 % sont pourvus par recrutement direct, sans concours. Quant aux contractuels, ils pèsent pour 19 % des effectifs sur les emplois permanents, mais représentent 40 % de l'ensemble de nominations. A l'inverse, les promotions internes ainsi que les nominations à la suite d'un concours marquent le pas entre 2014 et 2017.

A noter, une baisse des places ouvertes aux concours. Si le taux global de pourvoi des postes ouverts aux concours est relativement stable (86 % en moyenne entre 2014 et 2017, soit en moyenne 2 800 postes non pourvus chaque année), il diminue pour les catégories A+ et A, passant de 95 % en 2014 à 69 % trois ans plus tard. « La question de l'engagement et de la relation au service public et à l'intérêt général est au centre de cette problématique, alors même que les jeunes générations cherchent du sens à leur travail et s'engagent volontiers pour des associations. Les employeurs territoriaux doivent mieux faire connaître les métiers de la FPT et casser les a priori d'une carrière linéaire pour montrer les perspectives de mobilité », appelle Mathilde Icard.

« Le nombre de candidats inscrits et de présents aux concours baisse »

Olivier Ducrocq, directeur du centre de gestion du Rhône et président de la commission « emploi » de l'ANDCD

« Entre 2014 et 2017, Le nombre de postes ouverts sur l'ensemble des concours a baissé de 24 %, particulièrement pour les catégories C (- 38 %) et A (- 27 %). On observe aussi une baisse du nombre de candidats inscrits aux concours et, parmi ceux-ci, de moins en moins de présents. Il s'agit d'un phénomène global, reflet de notre société du zapping, qui pose problème car il est coûteux d'instruire les épreuves, de réserver des salles alors que des candidats ne se déplacent pas : certains concours n'arrivent plus à pourvoir les postes proposés.

Dans les concours externes, la moitié des candidats sont aujourd'hui de faux externes, soit des contractuels qui passent un concours pour régulariser leur situation. Demain, ceux-là ne passeront peut-être même plus le concours. »

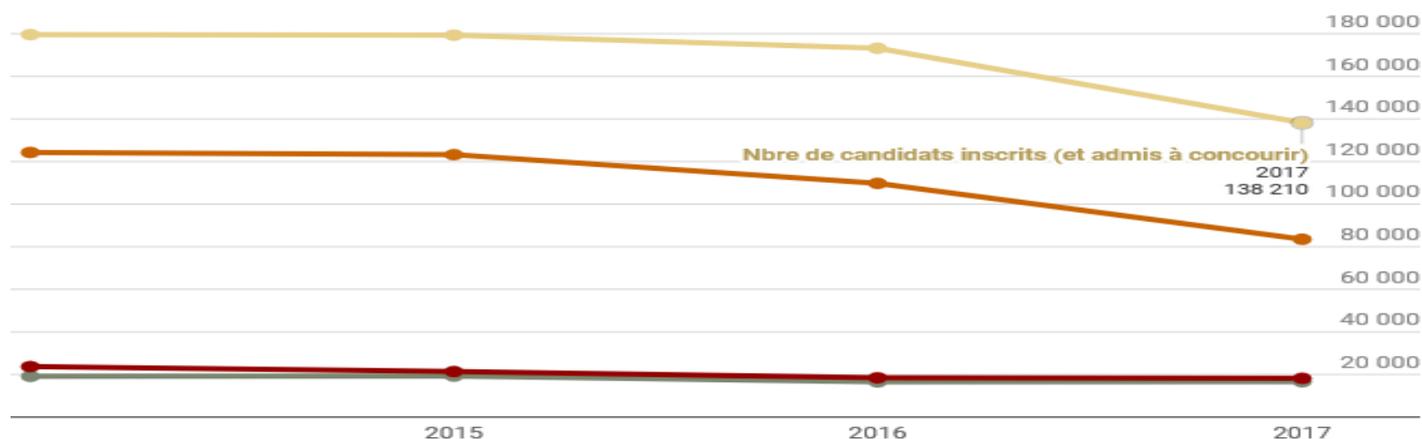
De moins en moins de candidats aux concours organisés par les centres de gestion

Nbre de candidats inscrits (et admis à concourir)

Nbre de candidats présents à la première épreuve

Nbre de postes ouverts

Nbre de lauréats



(De 2014 a 2017)

Métiers pour lesquels il y a le plus d'offres d'emploi

	Communautés urbaines et métropoles	Communautés d'agglomération	Communautés de communes
1	Assistant de gestion administrative	Animateur ou éducateur sportif	Animateur ou éducateur sportif
2	Travailleur social	Enseignant artistique	Instructeur des autorisations d'urbanisme
3	Chef de projet «foncier urbanisme et aménagement»	Instructeur des autorisations d'urbanisme	Animateur «enfance et jeunesse»

Source: La Gazette du 24 juin 2019 [Récupérer les données](#)

Départs anticipés

+ 8,5 % de départs à la retraite pour invalidité ont été enregistrés entre 2014 et 2017. Les cinq cadres d'emplois les plus concernés, en 2017, relèvent de la catégorie C, et parmi eux, les adjoints techniques territoriaux représentent près de 58 % des départs anticipés. « Les employeurs territoriaux ont un champ énorme à explorer en termes de prévention, d'aide à la reconversion et, en général, de prise en compte de cette problématique dès le début de carrière, indique Mathilde - Icard, directrice du CDG du Nord. Les centres se dotent d'équipes pluridisciplinaires afin d'aider les collectivités à construire un plan de formation et inverser cette tendance. »

REFERENCES [Panorama de l'emploi territorial, 8e édition](#)

ARTICLE 3 L'histoire d'un combat méconnu : La destruction programmée des dernières rivières sauvages d'Europe

Site Médiapart 15 aout 2019

Cent quatre-vingts barrages et dérivations édifiés depuis 2015, deux cents en construction, et 2 800 autres dans les cartons... Les « minicentrales » hydroélectriques sont à la mode dans les Balkans. Ces projets, souvent soutenus par l'Union européenne, permettent à des potentats locaux de blanchir leur fortune ou de capter des subventions, sans que leurs avantages économiques ne soient évidents : la capacité de production électrique demeure faible, tandis que toutes les autres sources d'énergie renouvelable, comme le solaire ou l'éolien, sont encore sous-développées.

Malgré les promesses des gouvernants, ces ouvrages ne créent guère d'emploi que lors de leur construction – ensuite, il suffit bien souvent d'un gardien et d'un ou deux techniciens pour les faire tourner. En revanche, les ravages environnementaux sont irréversibles, et les barrages menacent directement le mode de vie des communautés rurales, privant d'eau agriculteurs et éleveurs.

De la Slovénie à la Grèce, un vent de fronde soulève en réaction les Balkans. Partout, les sociétés civiles se dressent contre ces projets, mobilisant en premier lieu des populations rurales pourtant peu habituées à la contestation. « *La transition libérale a cassé nos usines et nos services publics. Il ne nous reste que la nature, et même ça, on veut nous le prendre* », dénoncent ainsi les défenseurs de la rivière Bukovica, dans le nord du Monténégro.

Plusieurs luttes ont déjà été payées de succès. Le 19 mai 2019, la justice bosnienne a cassé le projet de centrale de Buk Bijela, dont on parlait depuis les années 1970. En Slovénie, le gouvernement a annoncé le 30 mai qu'il renonçait à la construction de huit centrales sur la rivière Mur, dans le nord du pays, et le Parlement européen s'est prononcé contre la poursuite de certains projets engagés en Albanie ou au Monténégro.

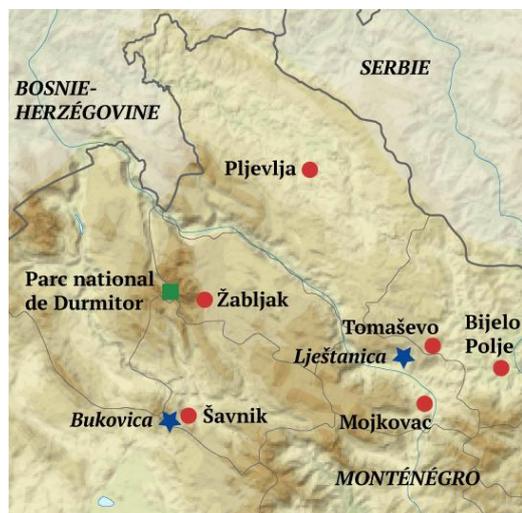
Les travaux sont partiellement arrêtés sur la Vjosa, en Albanie, et la BERD a renoncé à financer le projet de centrale de Boškov Most, dans le parc national de Mavrovo, en Macédoine du Nord.

La mobilisation se poursuit en Serbie contre les projets de centrales dans le massif de la Stara Planina, au Monténégro comme au Kosovo où, une fois n'étant pas coutume, Albanais et Serbes sont unis contre les projets de centrale à Štrpce/Shtërpçë. Tour d'horizon des projets et des résistances.

1) la révolte gronde dans les montagnes du nord du Monténégro

La fougueuse rivière Bukovica descend du mont Ranisava, au cœur du Durmitor, pour se jeter dans la Komarnica, entre les communes de Žabljak et de Šavnik. Le territoire de Žabljak se trouve à l'intérieur des limites du parc national du Durmitor, où affluent les touristes en manque de sensations fortes, paradis des marcheurs, des grimpeurs et des amateurs de rafting.

Depuis quelques années, des autocars déversent même des flots de visiteurs européens, chinois ou japonais qui s'élancent sur l'impressionnante tyrolienne, à moins qu'ils ne se contentent de se prendre en photo sur l'unique pont traversant le canyon de la Tara.



Une carte du nord du Monténégro. En rouge, les principales villes et les villages visités ; en bleu, les rivières évoquées ; en vert, le parc national de Durmitor.

Vingt kilomètres plus bas, le territoire de la commune de Šavnik n'est pas inclus dans le parc national et, depuis le 15 mai, les habitants campent nuit et jour auprès des bulldozers de la société Hydra MNE, qui compte édifier deux centrales hydrauliques.

La mobilisation a réussi à stopper provisoirement les travaux, deux vigiles de la société montent la garde autour du bulldozer qui a seulement mordu un chemin d'accès à la rivière, en contrebas de la route. La ministre de l'économie, Dragica Sekulić, s'est rendue sur les lieux début juin, annonçant que les travaux ne reprendraient pas avant que le gouvernement ne se penche sur le chantier. Pour autant, la méfiance demeure forte et nul n'envisage de baisser la garde. « *S'ils reviennent, je serai le premier à donner un coup de hache* », assure Gojko, qui élève 300 moutons, en martelant l'air de ses mains énormes. « *J'ai 65 ans, tant pis si je dois finir mes jours à la prison de Spuž...* »

La vingtaine d'hommes réunis dans la petite cabane qui surplombe le chantier et tient lieu de quartier général à la mobilisation, approuvent d'un air grave. « *La rivière est notre vie, nous sommes prêts à donner notre sang pour elle. S'ils construisent les centrales, nous ne serons pas là pour vous accueillir quand vous reviendrez, mais vous trouverez des croix à l'endroit où nous aurons été tués.* »

Les villageois rappellent que l'eau est indispensable aux éleveurs l'été, en période de sécheresse, évoquent les petits moulins autrefois édifiés au fil de la rivière, laissés depuis des décennies à l'abandon. Ils rêvent d'attirer des touristes amoureux de nature ou de pêche sportive. La rivière est l'habitat d'une variété endémique de truite, et la pêche fait partie du mode de vie traditionnel de la région.

Escaladant les gravats laissés par les bulldozers, les hommes descendent jusqu'à la rivière, qui forme des piscines naturelles où, l'été, les gamins viennent se baigner. L'un d'eux se penche pour boire l'eau, « plus pure que n'importe quelle eau minérale en bouteille ». Le projet prévoit la captation des eaux, qui alimenteraient des turbines placées en contrebas, laissant la rivière totalement à sec les mois d'été, lorsque le débit est faible.

Nous avons tout perdu avec la transition libérale. La seule chose qui nous reste, c'est la nature, et même ça, ils veulent nous le prendre

Couvrant un territoire de plus de 500 km², la commune de Šavnik comptait encore 3 000 habitants en 2011, pour à peine 2 200 aujourd'hui. À l'époque yougoslave, il y avait des scieries, de petites fabriques, des coopératives qui collectaient les fruits et les herbes sauvages de la montagne. Maintenant, il n'y a plus rien, ni usines, ni emplois, et les services publics désertent les montagnes. « Nous avons tout perdu avec la transition libérale. La seule chose qui nous reste, c'est la nature, et même ça, ils veulent nous le prendre », lâche Aleksandar Vemić, l'un des porte-parole de la révolte.

« Eux », ce sont bien sûr les propriétaires de la société Hidroenergija MNE de Podgorica, contractante du projet, officiellement créée en 2010, quand la bonne aubaine des prêts accordés par de grandes banques d'investissement pour le développement « d'énergies vertes » se profilait à l'horizon. Hidroenergija MNE appartient à l'homme d'affaires Oleg Obradović, proche du parti au pouvoir. Deux autres projets de centrale – Slatina et Vrelo – sont portés par l'entreprise BB Energy, dont le propriétaire n'est autre que Blažo Đukanović, le fils du président de la République.

Dans ce Monténégro où tout le monde se connaît et cousine, l'ombre de l'homme fort du petit pays, qui alterne depuis 1991 les charges de premier ministre et de président de la République, est omniprésente. Les habitants orthodoxes des montagnes du Nord se considèrent plus volontiers « serbes » que « monténégrins », et les partis politiques pro-serbes sont traditionnellement dominants, mais le DPS de Milo Đukanović a réussi à prendre le contrôle de toutes les mairies, associant clientélisme et débauchage de ses adversaires.

Malgré cela, le conseil municipal de Šavnik s'est prononcé contre les projets de barrage. Sans effet. Au Monténégro, la loi se réduit en dernier ressort à la seule volonté du « Gospodar », le « Seigneur » et maître tout-puissant, Milo Đukanović lui-même.

Dès 1992, la république du Monténégro, encore associée à la Serbie dans la « petite Yougoslavie » avant de recouvrer son indépendance en 2006, a inscrit dans le préambule de sa Constitution qu'elle était « un État écologique », mais cela n'a pas empêché la destruction de la côte par un urbanisme échevelé et sans règle, les intérêts des oligarques proches du pouvoir n'en passant pas moins avant l'intérêt commun.

Les projets de minicentrale déplacent le problème : désormais, il est possible à des sociétés contrôlées par des affidés du régime de se proclamer à la pointe de la transition énergétique, sans tenir compte de l'avis des populations locales. Ainsi le gouvernement se réfère-t-il à la directive européenne de 2009, qui fixe à 2020 l'objectif de 20 % de l'énergie consommée de source renouvelable. Le Monténégro a même placé la barre plus haut, à 33 %, et a tout loisir de dénigrer les opposants, les accusant d'être des « *ennemis du Monténégro* », qui voudraient « *entraver son développement économique* ».

Nataša Kovačević, porte-parole de Green Home, l'ONG qui tente de fédérer les mobilisations dans le pays, rappelle que le Parlement européen a demandé en novembre 2018 à la Banque européenne d'investissement et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) de « retirer leurs financements » à tous les projets entrepris au Monténégro dans des zones protégées. « Nous demandons l'ouverture de poursuites judiciaires contre les personnes responsables des infractions à la loi sur l'évaluation stratégique de l'impact environnemental, à la loi sur le libre accès à l'information, à la loi sur les concessions », explique-t-elle.

Au vrai, les attaques contre l'environnement ne se limitent pas aux centrales. Ainsi, la construction de l'autoroute qui doit relier le port de Bar au poste-frontière avec la Serbie de Boljare, confiée en concession à des entreprises chinoises, est à la fois un non-sens économique et une catastrophe écologique. L'opacité la plus totale règne sur les conditions financières de la concession, tandis que le prêt en dollars consenti par la China Exim Bank pour financer les travaux a déjà été réévalué à plusieurs reprises, et alors même que les travaux ont déjà entraîné un déplacement du lit de la rivière Tara.

Au début des années 2000, le fameux canyon qui attire les touristes avait été sauvé de justesse, une forte mobilisation empêchant la construction du barrage de Buk Bijela, côté bosnien de la frontière, qui l'aurait ennoyé, mais c'est désormais du Monténégro lui-même que vient la menace.

Tout en faisant tourner une bouteille de rakija, cette eau-de-vie que chacun produit, les opposants réunis dans leur cabane rejettent toute politisation. Certains d'entre eux, par conviction ou par obligation, ont leur carte du DPS, et ils saluent la détermination de l'équipe municipale de la ville de Plav, résolument opposée aux barrages, et dirigée par le Parti bosniaque (BS)...

Les terres agricoles sont détruites, les lits des rivières sont morts

Dans cette commune multiethnique du nord-est du pays, où Slaves musulmans et Albanais sont majoritaires, six barrages ont déjà été édifiés, en plein cœur du parc national de la Prokletije, mais la mairie est à la pointe du combat contre de nouveaux projets. « *La société Kroling de Danilovgrad a construit deux centrales qui utilisent les eaux du parc national de Prokletije. Les sources situées en aval de ces exploitations se sont taries, laissant les habitants sans eau potable et sans possibilité d'irrigation des terrains. Les terres agricoles sont détruites, les lits des rivières sont morts* », dénonce Ramo Gutić, de l'ONG « Sauvons les rivières du Monténégro ».

Quand les gens de Plav manifestent, ceux de la Bukovica viennent leur prêter main-forte. Ainsi, le combat contre les centrales dépasse les clivages communautaires et politiques sur lesquels Milo Đukanović a toujours su jouer pour conforter son pouvoir.

Un peu plus au nord, les opposants aux projets de centrale sur la rivière Lještanica, eux aussi de tradition « pro-serbe », se réjouissent du soutien apporté par le député d'opposition Dritan Abazović, élu du mouvement « souverainiste » URA et lui-même issu de la minorité albanaise du Monténégro. La Lještanica est un torrent qui dévale de la montagne sur cinq kilomètres pour rejoindre la Ljuboviđa près du village de Tomaševo, dans la commune de Bijelo Polje. Une première centrale a déjà été édifiée sur la Ljuboviđa, et les investisseurs voudraient capter les eaux à la source de la Lještanica pour renforcer sa puissance. Les habitants du village ont transformé l'aire de pique-nique proche de la source en quartier général de la mobilisation.

« *Nous avons déposé des recours en justice* », explique Danilo Mrdak, qui assure que les deux études d'impact écologique réalisées par les investisseurs ont été menées sans étude de terrain, et reposent sur des données erronées. « Ils prétendent que la source se trouverait plusieurs kilomètres en amont, mais elle est là, à 50 mètres », montre-t-il en désignant l'eau qui jaillit de la montagne. « *Ce n'est pas une résurgence, c'est la source et, si nos recours sont rejetés, nous serons obligés de passer à des modes d'action plus radicaux.* »

Il n'y a que quelques centaines de mètres de la source jusqu'aux chutes d'eau de Skakala, l'un des sites naturels les plus impressionnants du Monténégro. Il faut escalader les rochers pour accéder à une grotte dissimulée par l'eau. C'est là que les habitants du village se sont cachés à plusieurs reprises durant la Seconde Guerre mondiale pour échapper aux passages de soldats ennemis. « *Vous êtes les premiers étrangers à qui nous la montrons* », lâchent les villageois.

Trois gamins du village sautent sur les roches, le pied léger. Ils ont grandi avec la rivière, et sont aujourd'hui les derniers élèves scolarisés dans la petite école de Lijeska, bientôt condamnée à fermer ses portes. Depuis toujours, les montagnes du nord du Monténégro sont une zone d'émigration, dont les habitants s'en vont chercher meilleure fortune à Podgorica ou à Belgrade.

Cependant, depuis une dizaine d'années, l'exode s'est considérablement accéléré. Certains déménagent sur la côte, où le tourisme et la construction offrent des emplois saisonniers, mais la plupart partent en Allemagne. Les mesures prises par Berlin en début d'année, pour ouvrir encore plus son marché du travail aux ressortissants des pays des Balkans candidats à l'intégration européenne, pourraient avoir des conséquences catastrophiques : 10 000 personnes seraient prêtes à quitter le nord du Monténégro d'ici à la fin de l'année, et la région pourrait perdre 100 000 habitants d'ici dix à quinze ans, selon une étude réalisée par Euromost, ce qui représenterait une saignée démographique inédite pour ce petit pays d'à peine 600 000 habitants.

Les centrales hydroélectriques qui se multiplient ont bien peu de chances d'offrir les emplois susceptibles de fixer sur place les populations locales, mais elles obéreront à jamais les perspectives de développement du tourisme rural et d'aventure, et priveront les communautés locales d'un accès vital à l'eau. Seuls les oligarques proches du régime « pro-européen » de Milo Đukanović tireront profit de l'opération, tandis que

les sommets escarpés du Monténégro achèveront de redevenir des déserts vides de toute présence humaine.

En Serbie, mobilisation générale pour sauver les rivières de la Stara Planina

850 petites centrales hydrauliques sont en projet en Serbie. Dans le massif de la Stara Planina, au sud-est du pays, la population est entrée en résistance. Des affrontements éclatent régulièrement avec la police et les gardes de sécurité. Partie d'une zone rurale et enclavée, cette mobilisation est allée jusqu'à Belgrade, fédérant les oppositions au régime autoritaire et ultralibéral du président Vučić.

2) Le château d'eau balkanique et les pillards

Cela fait longtemps que les pays des Balkans sont en quête de sources d'énergie, indispensables pour mener à bien l'industrialisation de l'Albanie et de la Yougoslavie socialiste. Si l'on excepte la Bulgarie, la région ne compte qu'une seule centrale nucléaire, qui a ouvert ses portes en 1975 à Krško, en Slovénie. La priorité a longtemps été donnée aux centrales thermiques, comme celle d'Obilić, au Kosovo, ou celle de Pljevlja, au Monténégro.

Alors que la région s'est massivement désindustrialisée, les besoins ont changé de nature, répondant aux nouvelles pratiques de consommation, comme l'extension généralisée des systèmes de climatisation, et les gouvernements comme les hommes d'affaires de la région rêvent même d'exporter de l'énergie sur le marché européen.

Depuis le début du siècle, les réserves en eau des Balkans attirent toutes les convoitises. Les « pionniers » en la matière furent certainement trois hommes d'affaires serbes, qui ont construit leur fortune durant les sombres années 1990, profitant de la guerre et de ses juteux trafics : Vojin Lazarević, Branko Montenegro et Vuk Hamović, propriétaire de la société Energy Financing Team (EFT), fondée en 2000 à Londres.

Impliqués dans la privatisation des compagnies publiques d'électricité, notamment en Albanie et en Serbie, leurs réseaux d'affaires s'étendent jusqu'au Kazakhstan. Branko Montenegro, très lié à l'oligarque kosovaro-suisse Behgjet Pacolli, aujourd'hui ministre des affaires étrangères du Kosovo, a ainsi servi d'intermédiaire entre la société KazTransGas du Kazakhstan et les autorités bosniennes.

Ancien député, un temps ministre au Monténégro, Vojin Lazarević a reconnu devant une commission d'enquête parlementaire serbe avoir été lié au chef de milice de sinistre réputation Željko Ražnatović Arkan – mais on sait bien que les relations d'affaires ignorent la politique et dépassent les frontières... Les trois hommes étaient notamment associés dans l'ambitieux projet Upper Horizons, qui prévoit une concentration des eaux des bassins versants de la Neretva et de la Trebišnjica, les rivières sauvages qui traversent l'Herzégovine, qui seraient poussées vers la côte sans utiliser les lits souterrains actuels.

Le temps des « grands » projets semble cependant passé, en partie à cause de la forte résistance des sociétés civiles, mais aussi parce que ces derniers étaient souvent liés aux besoins d'entreprises énergivores, comme les usines d'aluminium de Mostar (Aluminiji) en Bosnie-Herzégovine, qui a fermé ses portes, ou celle de Podgorica (KAP) au Monténégro, toujours en agonie prolongée.

Alors que les pays des Balkans sont plus ou moins avancés dans le long processus de l'intégration européenne, les projets de « minicentrale » se sont multipliés comme champignons après la pluie. Les capitales de la région y voient l'occasion de montrer leur engagement « écologiste », tandis que les hommes d'affaires locaux, généralement liés aux autorités politiques, ont vite perçu la possibilité de décrocher crédits et subventions.

La politique européenne est pourtant bien contradictoire. Réunie à Belgrade en octobre 2013, la Commission européenne de l'énergie avait retenu 35 projets prioritaires dans les Balkans, qui font la part belle aux développements des centrales thermiques à la lignite, comme Kosova e Re au Kosovo ou Kolubara B en Serbie – mais on y trouve aussi certains des projets hydroélectriques les plus contestés, comme Upper Horizons. Ces priorités européennes ont provoqué de vives réactions des ONG locales et internationales de défense de l'environnement, prêtes à supposer que le commissaire européen de l'époque, l'Allemand Günther Oettinger, n'aurait pas été insensible aux arguments des « lobbys balkaniques de l'énergie ».

Au Kosovo, la lutte qui réunit Albanais et Serbes

Au Kosovo, Albanais et Serbes n'ont plus guère l'occasion de se croiser. À Štrpce/Shtërpçë, une commune nichée sur les contreforts des montagnes du Shar, les villageois des deux communautés luttent ensemble contre un projet de construction de centrales hydrauliques, rappelant que l'eau est un bien commun qui appartient à tous, sans distinction ethnique.

Hazir Tahiri l'Albanais et Ratko Staletović le Serbe sont les deux piliers de la mobilisation. Pour ces deux paysans, sans eau, sans la rivière, aucune vie n'est possible pour la population locale. Les deux amis ne cessent de rappeler que leurs deux communautés sont unies dans la lutte contre les centrales.

3) Une épidémie de mini centrales

Selon les données dévoilées en novembre 2017 par River Watch, une ONG basée à Vienne, plus de 180 barrages auraient été édifiés dans les Balkans depuis 2015, quelque 200 autres seraient en cours de construction et 2 800 projets dormiraient encore dans les cartons. Un millier de ces ouvrages seraient situés dans des zones naturelles protégées, dont 118 dans des parcs nationaux et 547 dans des zones Natura 2000. 91 % de ces constructions devraient avoir une capacité inférieure à 10 MW et ne nécessitent donc pas d'évaluation environnementale ni d'étude d'impact.

Une aubaine pour les pouvoirs locaux, lesquels peuvent se targuer de lutter contre les émissions polluantes des centrales thermiques qui empoisonnent chaque hiver la région, tout en passant des marchés avec des entrepreneurs locaux aux pratiques pour le moins opaques. Le green washing permet de recycler des fortunes mal acquises, et les subventions dispensent de s'interroger sur la viabilité économique des projets concernés.

Il y a tout juste un an, en juin 2018, une pétition regroupant 123 000 signatures, lancée par un groupe d'organisations de la société civile comme Euronatur, River Watch, Eco Albania ou le Centre pour l'environnement (CZZS) de Bosnie-Herzégovine, avait été déposée dans les bureaux londoniens de la BERD, afin de demander à la banque d'arrêter de financer des projets hydrauliques dans les Balkans.

Selon un rapport du réseau Bankwatch, la BERD et la Banque européenne d'investissement ont soutenu depuis 2005 la construction de 82 centrales hydrauliques dans la région, pour un total de 727 millions d'euros, dont 37 situés dans des parcs nationaux ou des espaces protégés.

La BERD aurait à elle seule financé la construction de 61 centrales pour un montant de 126 millions d'euros, 29 d'entre elles se trouvant dans des zones protégées ou dans des régions abritant une biodiversité exceptionnelle. Devant la mobilisation de grandes organisations internationales et de différents collectifs, la banque européenne a cependant promis en mai dernier de mettre en place une nouvelle politique de bonne gouvernance, exigeant plus de garanties de ses partenaires locaux.

« La BERD va exiger que ses intermédiaires financiers publient des informations sur les risques environnementaux et sociaux des projets et sur les mesures envisagées pour limiter ces risques », explique Bankwatch dans un communiqué.

En 2017, la Banque européenne s'était déjà retirée d'un projet en Macédoine qui prévoyait de construire 17 barrages dans le parc national de Mavrovo, des ouvrages qui auraient menacé d'extinction le lynx des Balkans, dont il ne resterait qu'une quarantaine d'individus. La banque s'était engagée à prêter 65 millions d'euros au gouvernement macédonien, les 19 millions restants devant être investis par la compagnie d'État Elem, qui exploite déjà sept barrages hydroélectriques et trois mines de charbon dans le pays. Mais la mobilisation citoyenne contre le projet aura fini par pousser la justice macédonienne à annuler la licence d'exploitation en mai 2016, entraînant ensuite le retrait de la BERD.

Cette prise de conscience tardive ne semble cependant pas concerner les banques commerciales qui investissent massivement dans le secteur de l'énergie, comme la banque autrichienne Erste&Steiermärkische, qui finance la construction de sept barrages à proximité du parc national de Kopaonik en Serbie. Des établissements bancaires allemands, italiens ou norvégiens sont également actifs, mais il reste difficile de trouver des données officielles sur le nombre de projets financés comme sur l'ampleur de ces financements.

Dans de nombreux cas, note Bankwatch, il est même impossible de déterminer quelles sont les entreprises chargées de mener les travaux, même si les grandes compagnies d'État de pays des Balkans reviennent régulièrement, tout comme certains groupes étrangers. Les entreprises autrichiennes sont certainement les plus présentes, comme le groupe semi-public Kelag* Kelag est partiellement détenu par les autorités du Land autrichien de Carinthie. et sa filiale slovène Interenergo. Il faut aussi noter la présence d'Energy Eastern Europe Hydro Power GmbH, filiale de Wien Energie, directement impliquée dans au moins 27 projets, dont onze dans des zones naturelles protégées, et l'on trouve encore d'autres acteurs autrichiens impliqués dans le financement ou la réalisation de projets souvent très contestés, bien loin de l'image de responsabilité écologique de ce pays.

Les compagnies locales sont encore plus délicates à identifier. Elles ne sont que peu présentes sur Internet, leurs comptes sont protégés par le secret bancaire et cette opacité entraîne régulièrement des opérations frauduleuses, comme l'explique une étude sur les conflits liés à l'énergie hydroélectrique en Albanie. Entre 2012 et 2016, 34 personnes ont été arrêtées dans ce pays pour des affaires de corruption liées au développement de l'hydroélectricité, ayant par ailleurs entraîné un meurtre et une tentative de meurtre.

On peut à bon droit soupçonner que ces entreprises, bien souvent créées pour l'occasion, appartiennent partout aux puissants de la région, qui se cachent derrière des prête-noms. Au Monténégro, le fils du président Milo Đukanović possède la société BB Energy, directement impliquée dans au moins deux centrales, tandis que de mystérieuses entreprises enregistrées à Gibraltar ou au Belize sont coactionnaires de certains projets.

L'entreprise Montenegro Metropolis Media, impliquée dans la centrale de Vrbnica, sur la commune de Plužine, est détenue à 100 % par deux sociétés de ce petit pays d'Amérique latine (Ladybird Holdings Ltd Belize et Stellite Ltd Belize). De même, Renewable Energy Ventures (REV d.o.o.), société domiciliée aux îles Vierges britanniques, est impliquée dans des ouvrages en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et en Serbie. Il s'agirait de la filiale d'une entreprise canadienne spécialisée dans l'extraction minière mais soucieuse d'exploiter le nouveau filon de l'énergie hydraulique.



4) Albanie : les barrages ou le tourisme ?

La Vjosa est une perle bleue qui dévale des montagnes du Pinde, en Grèce, pour se jeter dans la mer Adriatique, au-dessus de Vlora, en Albanie, après avoir slalomé sur 270 kilomètres entre les montagnes. Sur la première partie de son cours, en Grèce, on l'appelle Aoos, puis elle prend le nom de Vjosa en Albanie, mais ce fleuve est menacé par la construction de 38 barrages sur son bassin versant.

« Les gouvernements qui se succèdent depuis une quinzaine d'années ont tous misé sur le développement de centrales hydroélectriques pour accompagner l'explosion de la consommation énergétique, favoriser le blanchiment d'argent et faire tourner le secteur de la construction. Les projets se sont multipliés, plus de 500 dans tout le pays, explique Olsi Nika, directeur de l'ONG Eco Albania. Nous avons déjà exploité 45 % du potentiel de nos cours d'eau et il serait temps que l'Albanie commence à diversifier son bouquet énergétique, par exemple avec l'énergie solaire. Il faut surtout améliorer l'efficacité du système de distribution : 30 à 50 % de l'énergie produite est perdue. »

Les communes de Përmet, Këlcyrë et Tepelen, que traverse la Vjosa au sud du pays, isolées près des frontières grecques, comptent parmi les plus déshéritées d'Albanie. Cela ne fait que quelques années que des routes correctes relient la région à Tirana mais, depuis la chute de la dictature stalinienne, en 1991, les habitants émigrent massivement en Grèce.

Du temps du « régime », comme disent les Albanais, la ville de Përmet ne possédait que de petites industries de transformation alimentaire, produisant du vin, des alcools ou des conserves, qui comptaient

parmi les rares produits d'exportation du pays : durant des années, les conserves de Përmet filaient à Cuba. Près de la ville, les anciens « combinats » agroalimentaires ne sont plus que des ruines, même si des ateliers privés de transformation se sont ouverts, pariant sur la qualité, affirmant même produire du bio dans un pays où les contrôles sont inexistantes.

La spécialité locale, le gliko – des fruits et des légumes longuement confits dans le sucre –, bénéficie même du label slow food. Le laboratoire Almeg, qui fait travailler une vingtaine de femmes en haute saison, mise sur le tourisme qui se développe rapidement.

« Përmet est connue pour ses richesses naturelles et culturelles, mais également pour la qualité de sa nourriture. La commune est un terrain de jeu idéal pour le développement des sports d'aventure, comme le trekking ou le rafting, explique Giorgio Ponti, responsable local de l'ONG italienne Cesvi, engagée depuis deux décennies dans des projets de coopération dans cette région. Les visiteurs sont de plus en plus nombreux et, désormais, 200 à 300 personnes vivent directement ou indirectement du tourisme. Cette amorce de développement responsable, fondé sur la préservation de l'environnement, pourrait être cassée d'un coup si les barrages viennent corseter la Vjosa. »

Le canyon de la Langarica, affluent de la Vjosa, qui se jette dans le fleuve à une dizaine de kilomètres de Përmet, est déjà affecté par la construction de deux petites centrales. *« Ces barrages ont été construits dans le parc naturel de Bredhi Hotoves et ils ont de lourdes conséquences sur les roches karstiques du canyon, où l'on trouve de nombreuses grottes. Ils ont notamment modifié les cours d'eau souterrains »,* poursuit Giorgio Ponti.

La loi interdit expressément la construction de barrages sur le territoire du parc national, mais Giorgio se contente de soupirer que « la loi est toujours un concept relatif en Albanie ». Près du vieux pont ottoman qui marque l'entrée du défilé, la roche forme des piscines naturelles alimentées par des sources chaudes d'eaux thermales. Les jeunes de la région se retrouvent pour un barbecue avant de se prélasser dans les vastes cuvettes.

Illir est revenu au pays après plusieurs années passées en Grèce et le jeune homme est aujourd'hui guide de montagne. Il a grandi sur les rives de la Vjosa et de la Langarica. *« C'est mon père qui m'a appris à pêcher, il me racontait comment le poisson était abondant du temps du communisme, même si les gens n'avaient alors que des cannes rudimentaires qu'ils fabriquaient eux-mêmes. »*

Le poisson était une ressource alimentaire précieuse dans un temps de privations, et les rivières de la région fournissaient largement, à qui savait les prendre, truites, carpes et carassins. *« Aujourd'hui, ce n'est plus pareil : les gens pêchent avec des filets et, après les émeutes de 1997, quand l'Albanie était en plein chaos, certains utilisaient même la dynamite. Cela a beaucoup affecté la ressource halieutique, mais ce n'est pas le seul problème : la population de Përmet utilise des détergents et des produits chimiques et tout cela finit dans la rivière. »*

L'« or bleu » qui dévale des montagnes est pourtant considéré comme l'un des principaux atouts de la région, suscitant toutes les convoitises, même si les retombées économiques réelles des barrages sont très limitées, ne suscitant aucune création d'emploi durable. *« Les sociétés de construction ont leurs propres employés et la gestion des centrales est presque entièrement automatisée, souligne Olsi Nika. Les gens se font avoir avec le mythe du développement, ils cèdent leurs terres pour une bouchée de pain et ensuite, quand ils n'ont plus rien, il ne leur reste plus qu'à émigrer. »*

« Il y a dix ans, si l'on m'avait demandé mon avis, j'aurais été pour les barrages, car je croyais que cela pouvait créer des emplois, raconte Taulant, devenu moniteur de rafting après avoir, lui aussi, travaillé plusieurs années en Grèce. Mais aujourd'hui, s'il le faut, je serais le premier à descendre dans la rue pour manifester contre ces projets. »

Le jeune homme aura peut-être bien vite l'occasion de se mobiliser. Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre socialiste Edi Rama avait promis l'arrêt des projets de barrage sur la Vjosa, mais le ministère de l'énergie a annoncé que le projet de barrage de Poçem, dont la construction avait été stoppée quelques années plus tôt, serait repris par deux sociétés turques. Un mur de béton de 350 mètres de long et de 45 mètres de hauteur pourrait bientôt noyer 1 700 hectares et plusieurs villages des bords du fleuve. Le poids des lobbys de l'énergie et de la construction s'est, encore une fois, révélé plus fort que les promesses électorales.

5) Une menace pour l'environnement et pour la vie humaine

Une étude commanditée par le réseau Eco Watch et Euronatur estimait en 2012 que 30 % des 35 000 kilomètres de rivières des Balkans, de la Slovénie à la Bulgarie, étaient dans un état vierge ou « quasi naturel » et que 50 % étaient « en bonne condition », contrairement à l'Europe occidentale où la plupart des cours d'eau ont été endigués ou soumis à une industrialisation massive.

En Allemagne, seuls 30 % des cours d'eau seraient par exemple dans un « bon état » et seulement 10 % des rivières de Suisse et 6 % de celles d'Autriche seraient dans un état « quasi naturel ». Les Balkans abritent ainsi 69 espèces de poissons endémiques et plus de 40 % de toutes les espèces de mollusques d'eau douce menacées d'extinction en Europe.

Ces ressources naturelles inestimables pourraient rapidement disparaître, rappelle une autre étude, menée par l'université de Graz dans le cadre du programme « Save the Blue Heart of Europe », lui-même initié par l'organisation River Watch et la fondation allemande Euronatur. Une équipe de scientifiques s'est ainsi attachée à superposer une carte de l'aire de répartition de ces espèces avec celle des installations hydroélectriques existantes ou programmées. Selon leurs conclusions, les poissons et mollusques pourraient perdre 30 à 100 % de leur habitat naturel, et 49 des 113 espèces recensées dans les Balkans pourraient être menacées d'extinction.

La forte densité des constructions prévues va tout affecter dans la région

« La forte densité des constructions prévues va tout affecter dans la région, expliquait au Guardian le professeur Steven Weiss, l'un des auteurs de cette étude. Le réseau hydrographique va se transformer en une série de réservoirs [...]. Les couloirs de migration vont être brisés et les zones humides vont être isolées, ce qui aura un effet dévastateur sur les oiseaux. »

La présence humaine sera également très affectée par ces projets. Tous les pays d'Europe du Sud-Est ont été frappés par un processus de désindustrialisation massive au cours des trente dernières années, et ils sont en train de se vider de leur population. L'exode vers les centres urbains et les quelques régions connaissant une forte activité touristique, comme le littoral dalmate, n'est généralement qu'un prélude au départ à l'étranger, et des régions entières, notamment dans les montagnes, sont en voie de désertification.

Les barrages et les centrales hydrauliques ne vont pas créer d'emplois durables, hormis quelques gardes de sécurité et de rares agents de maintenance, mais ils vont précipiter l'exode, en rendant

impossible la poursuite des activités agricoles ou pastorales traditionnelles tout en obérant toute perspective de développement touristique. Et ces projets auront peu d'impact positif réel sur la production et la consommation d'énergie. Dans tous les pays de la région, les militants environnementalistes dénoncent la gabegie des pertes énergétiques due à des systèmes de distribution obsolètes. Et réclament des investissements massifs dans les énergies éolienne et solaire.

ARTICLE 4 Informations :

Fonction publique : ce qui va changer avec la loi de transformation (analyse "Service Public)

Mis en ligne par ID CiTé le 14/08/2019

Mobilité facilitée, dialogue social simplifié, recours accru aux contractuels, temps de travail harmonisé, rupture conventionnelle... La loi de transformation de la fonction publique concerne l'ensemble des agents (d'État, hospitaliers, territoriaux), soit 5,5 millions de fonctionnaires. Elle est parue au *Journal officiel* du 7 août 2019.

La loi prévoit notamment :

- La suppression des régimes dérogatoires à la durée légale du travail (35 heures par semaine) en vigueur dans certaines collectivités territoriales, dans l'année suivant le renouvellement des assemblées délibérantes. Les régimes de travail spécifiques (travail de nuit, travail pénible ou dangereux, etc.) ne sont pas concernés.

- La mise en place d'un dispositif permettant, par la négociation et la conclusion d'un accord, de définir les conditions minimales d'exercice de certains services publics en cas de grève des agents publics dans la fonction publique territoriale.
- La possibilité pour les agents contractuels qui changent de fonction publique de conserver leur contrat à durée indéterminée (CDI) ainsi que la portabilité des droits du compte personnel de formation en cas de mobilité dans le secteur privé.
- Le renforcement des obligations des fonctionnaires territoriaux momentanément privés d'emploi (FMPE) pour encourager leur retour à l'emploi.
- La création du congé de proche aidant.
- Le partage du supplément familial de traitement en cas de garde alternée
- La suppression du jour de carence pour maladie pour les femmes enceintes et le maintien du régime indemnitaire des agents territoriaux lors des congés de maternité, de paternité ou d'adoption.
- L'alignement des règles de rémunération des apprentis du secteur public sur celles du secteur privé et la sécurisation du recrutement d'apprentis dans les filières paramédicales.

- L'habilitation du gouvernement à légiférer par voie d'ordonnance dans les 15 mois suivant la publication de la loi afin de favoriser, aux niveaux national et local, la conclusion d'accords négociés dans la fonction publique.
- L'habilitation du gouvernement à légiférer par voie d'ordonnance dans les 12 mois suivant la publication de la loi pour redéfinir la participation des administrations au financement des garanties de protection sociale complémentaire de leurs personnels et les conditions d'adhésion ou de souscription des agents.

Certaines mesures feront l'objet de décrets d'application pour entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2020 :

- La refonte des instances du dialogue social avec le remplacement du comité technique (CT) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) par une instance unique, le comité social d'administration, et avec le recentrage des compétences des commissions administrative (CAP) sur des situations exceptionnelles (procédures disciplinaires, recours...) et non plus sur des décisions individuelles (mutations, mobilités...).
- L'élargissement du recours au contrat pour le recrutement sur les emplois de direction et les emplois permanents de catégorie A, B et C.
- La création du contrat de projet permettant l'embauche d'un agent sur des missions ponctuelles spécifiques pour une durée d'un an minimum et dans la limite de six ans.
- La création d'un dispositif de rupture conventionnelle sur la base d'un commun accord entre un fonctionnaire titulaire et son employeur donnant droit à une indemnité de rupture ainsi qu'au bénéfice de l'assurance chômage.
- La suppression de la commission de déontologie dont les compétences sont reprises par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.

À savoir :

Le ministère de l'Action et des Comptes publics conviera le 5 septembre 2019 l'ensemble des organisations syndicales représentatives et des représentants des employeurs publics à une réunion de présentation du chantier réglementaire, afin d'échanger sur le calendrier et la méthodologie retenue pour publier les textes d'application dans les six prochains mois.

REFERENCES [Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique](#)

ARTICLE 5 **Jurisprudences**

 **Loi santé - Le dossier médical en santé au travail -
CONFIDENTIALITE**

Article 51 - La protection du fonctionnaire ou du salarié l'emportera donc sur toute autre considération ; toutefois un dossier médical en santé au travail sera constitué par le médecin du travail, mais ce dossier ne peut être communiqué qu'au médecin désigné par le titulaire du dossier, et à sa demande. La communication ainsi autorisée pourra porter sur la totalité ou seulement partie des données recensées dans cet espace dont le périmètre relèvera de la seule décision du titulaire.

Celui-ci pourra d'ailleurs le clôturer à tout moment, ce qui aura pour conséquence son archivage pendant dix ans, sauf demande expresse de destruction émanant du titulaire du compte. Lorsque le maire négociera ou fera négocier par l'intermédiaire d'un centre de gestion avec un assureur la conclusion d'un contrat relatif à une protection complémentaire en matière de couverture des frais de santé, il devra avoir bien présent à l'esprit qu'il ne peut pas y avoir communication de tout ou partie des données de cet espace.

REFERENCES [CNFPT - Analyse complète - 2019-08-16](#)



L'obligatoire possibilité pour un agent de préparer son entretien préalable au licenciement

Publié le 17/06/2019 • Par la gazette • dans :[Jurisprudence RH](#)
